

Le Havre, le 02 DEC. 2009



**Le Maire**

*Y Puby*

Nos Réf : FCC/AN/DGA2009

Monsieur le Conseiller Général,

J'ai pris connaissance avec intérêt de votre courrier en date du 12 novembre appelant mon attention sur les relations qu'entretient la Ville du Havre avec l'association Arc en Ciel Développement.

Si le dévouement de Monsieur Jean-Luc POITOUX à la cause sociale n'est pas à mettre en doute, les activités qu'il conduit au sein de l'association qu'il préside répondent à des objectifs confus que la Ville comprend mal. Elle a de ce fait préféré privilégier d'autres associations qui correspondent plus précisément à ses attentes pour les havrais demeurant en ville haute.

J'ajoute que Monsieur POITOUX a décidé d'interpeller la Ville sur la situation financière de son association d'une étrange manière puisqu'il a préféré à une demande d'entretien classique, l'envoi d'une lettre ouverte au Maire et aux havrais, par le truchement d'internet.

Je ne peux en conséquence que confirmer l'intention de la Ville de ne pas subventionner cette association.

Avec mes regrets de ne pouvoir vous être plus utile, je vous prie de croire, Monsieur le Conseiller Général, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*A.R.*

**Antoine RUFENACHT**

**Monsieur Denis MERVILLE**  
**Ancien Député**  
**Conseiller Général**  
**Maire de Sainneville-sur-Seine**  
**Mairie**  
**76430 SAINNEVILLE SUR SEINE**